

Communiqué de presse

Rabat, le jeudi 21 avril 2022

Le Conseil de la Concurrence a reçu, le mardi 19 avril 2022, en son siège à Rabat, le Groupe Maroc Industrie (GMI) de la CGEM.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la dynamique d'échange engagée entre le Conseil de la Concurrence et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), qui consiste à établir une démarche, à la fois pédagogique et préventive avec le monde de l'entreprise, à travers un cycle de rencontres. En effet, celles-ci, basées sur la proximité et l'échange tendent à instaurer les bonnes pratiques dans les marchés ainsi qu'à garantir une meilleure compréhension des enjeux de la concurrence auprès des entreprises, mais également pour éviter de s'exposer à des risques liés au non-respect des règles de la concurrence libre et loyale.

Lors de cette rencontre, les grandes lignes du guide de conformité au droit de la concurrence, élaboré par le Conseil en faveur des entreprises et des organismes professionnels, ont été exposées aux fédérations du GMI présentes à ce meeting. Dans ce cadre, Mr Ahmed Rahhou, Président du Conseil de la concurrence a souligné que l'objectif escompté à travers cette initiative, est de renforcer la culture de la conformité au sein des entreprises afin qu'elles se dotent des procédures et des outils de veille et de suivi leur permettant d'identifier les risques d'infractions aux règles du marché, pour une meilleure prévention.

Ce meeting d'échange et d'information, a été une occasion aux Présidents des fédérations du GMI présentes d'évoquer un certain nombre de problématiques ayant trait à la concurrence, à partir de leurs expériences et leurs spécificités sectorielles, pour lesquelles, le Président du Conseil a explicité les pistes permettant de mieux cerner le champs d'action de la régulation concurrentielle.